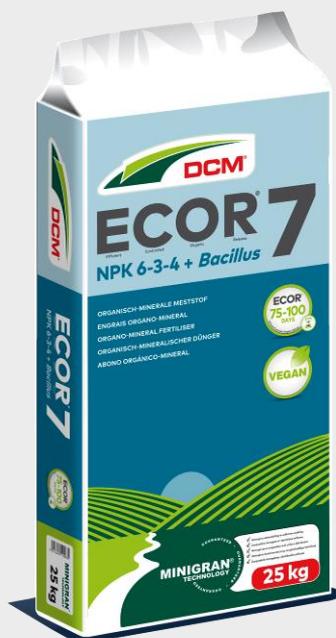




DCM ECOR[®] 7

NPK 6-3-4 + *Bacillus*



Description technique

ENGRAIS NF U 42-001
ENGRAIS ORGANO-MINERAL NPK 6-3-4

Teneurs garanties en masse du produit brut :

AZOTE (N) total	6 %
dont azote organique	6 %
ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P ₂ O ₅) total	3 %
OXYDE DE POTASSIUM (K ₂ O) soluble dans l'eau	4 %

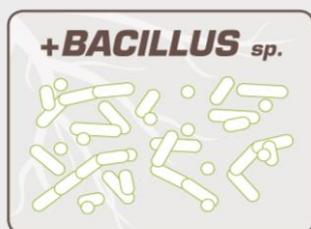
MATIERES SECHES	92 %
MATIERES ORGANIQUES	64 %
Rapport C/N	5,3

Contient des bactéries. *Bacillus sp.*: 10⁶ CFU/gramme.

Utilisable en agriculture biologique conformément aux exigences du Règlement (UE) 834/2007 et de ses modifications.

Points forts

- engrais renforcé en azote, à base de diverses matières premières végétales avec du phosphate de roche (= un minéral d'origine naturelle)
- ne contient ni sous-produits, ni lisier d'origine animale
- avec *Bacillus sp.*: colonisent la rhizosphère et libèrent le phosphore (du sol) tout en le rendant assimilable par les racines des plantes
- pour une croissance continue, un bon développement des racines, et des plantes de qualité supérieure
- idéal pour les plantes qui demandent plus d'azote que de potassium (N/K = 1/3):
 - fumure de base organique pour les terreaux, entre autres les terreaux de semis et bouturages
 - plantes aromatiques
 - légumes feuilles: laitue, scarole...
 - fumure d'appoint pour les légumes fruits: tomates, concombre, poivron...
 - fumure d'été pour les gazons
- **E.C.O.R.[®] (Efficient Controlled Organic Release) 75 - 100**: action longue et continue (75 à 100 jours), grâce à la grande diversité de matières premières organiques
- les éléments nutritifs organiques sont libérés progressivement par la vie microbienne + formation d'humus pour un meilleur enracinement et moins de lessivage, ce qui se traduit par une rentabilité plus élevée





DCM ECOR[®] 7

NPK 6-3-4 + *Bacillus*

■ Formulation

MINIGRAN[®] TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80% entre 1000 et 2000 microns

- micro-granulés de composition homogène
- meilleure répartition (jusqu'à 60% plus efficace) pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et épandeurs professionnels

■ Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves nutritives du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture.

LÉGUMES & PLANTES AROMATIQUES 5 – 15 kg/100 m²

FRUITS & PETITS FRUITS 8 – 15 kg/100 m²

PÉPINIÈRES & CULTURES ORNEMENTALES (PLEINE TERRE)

- fumure de fond 8 – 12 kg/100 m²
- fumure d'appoint 6 – 10 kg/100 m²

TERREAUX

- fumure de fond 3 – 6 kg/m³
terreau semis & bouturages / terreau presse-motte..... 1 – 2 kg/m³
plantes aromatiques en pots..... 3 – 5 kg/m³
- fumure d'appoint (sur le pot)..... 2 – 4 kg/m³ ou 2 – 4 g/L de terreau

TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS ET PARCOURS DE GOLF 6 – 12 kg/100 m²

GAZONS & PLANTES ORNEMENTALES 6 – 15 kg/100 m²

■ Conditionnement

Sacs de 25 kg – 33 sacs/palette euro (= 825 kg)